

P R I X O P U S

23^e édition / Saison 2018-2019
Du 4 septembre 2018 au 2 septembre 2019

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Production de l'année - Jeune public

LES PRIX OPUS

du Conseil québécois de la musique



Catégorie «Production de l'année – Jeune public»

- Attribution par collège électoral -

Toutes formations et toutes régions confondues. Le prix est décerné à l'organisme.
Le trophée est remis au directeur artistique de l'organisme.

CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Le premier critère d'appréciation des concerts est la qualité de l'interprétation musicale. D'autres facteurs sont également pris en considération de façon à concevoir le concert comme une « expérience globale » (dans le désordre : choix des œuvres, notes de programme, présentation scénique, attitude des interprètes, réponse du public, choix de la salle, acoustique...).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Tout producteur peut inscrire un maximum de 4 concerts par saison.

Une production ne peut être réinscrite, à moins que 50 % et plus de cette production ait été remanié.

Une œuvre ne peut être inscrite deux années subséquentes.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, une inscription doit être déposée par un [membre du CQM](#), producteur ou individu, et satisfaire aux critères suivants :

- l'artiste doit être citoyen canadien ou résident permanent et résider habituellement au Québec. Le candidat qui réside à l'extérieur du Québec depuis deux ans et plus est exclu, à moins qu'il ne conserve son statut de résident du Québec. Dans ce cas, il est de sa responsabilité de démontrer son admissibilité en confirmant sa participation au régime d'assurance maladie du Québec;
- les concerts doivent être présentés devant un public (entre le 4 septembre 2018 et le 2 septembre 2019);
- le nombre de billets requis pour les juges doit être à la disposition du CQM;
- le matériel promotionnel doit être disponible sur demande;
- On ne peut représenter un concert avant 5 ans, dans le cas où ce concert n'a jamais été lauréat.

NOMBRE DE FINALISTES

- Si plus de 10 inscriptions : 5 finalistes.
- Entre 5 et 10 inscriptions : 3 finalistes.
- Si moins de 5 finalistes, le CQM se réserve le droit d'annuler cette catégorie.

PÉRIODES D'INSCRIPTION

➤ Les inscriptions peuvent nous parvenir après la date limite; informez-vous.

Pour les concerts ayant lieu... ↓	l'inscription doit nous parvenir ↓
en septembre 2018	au moins 10 jours avant le concert
entre le 1 ^{er} octobre 2018 et le 31 décembre 2018	avant le 15 septembre 2018
entre le 1 ^{er} janvier 2019 et le 28 février 2019	avant le 1^{er} décembre 2018
Entre le 1 ^{er} mars et le 31 mai 2019	Avant le 1^{er} février 2019
entre le 1 ^{er} juin 2019 et le 2 septembre 2019	avant le 20 mai 2019

FRAIS D'INSCRIPTION

OPUS 2018-2019	Frais	TPS 5%	TVQ 9,975%	Total
Production Jeune public	60 \$	3,00 \$	5,99 \$	68,99 \$

PRÉSENCE DES JUGES AUX CONCERTS

Pour chaque concert inscrit par le producteur ou l'individu, un minimum de trois paires de billets et un maximum de six paires de billets seront réservées pour les juges aux frais du producteur ou de l'individu, que les billets soient utilisés ou non. Dix (10) jours ouvrables avant chaque concert, la responsable des Prix Opus transmettra au producteur ou à l'individu les numéros attribués aux juges; ces derniers réclameront leurs billets aux tables de billetterie ou de presse en s'identifiant par un « numéro ». Si, exceptionnellement, et ce même si le concert a été inscrit avant la date limite pour la période d'inscription, il s'avère impossible d'obtenir un nombre suffisant de juges, soit un nombre minimum de trois, l'inscription du concert sera annulée et les frais d'inscription remboursés.

PAIEMENT DES CONCERTS

Si le concert n'a pas été payé 10 jours avant la date où il sera présenté, le CQM enverra au membre une facture PayPal pour le paiement immédiat sinon l'envoi des juges sera annulé.

PIÈCES À DÉPOSER

Une inscription est complète lorsque sont reçus :

- le formulaire d'inscription dûment complété et signé
- le paiement par PayPal ou par chèque correspondant aux frais

NOTE

Le Conseil québécois de la musique ne pourra être tenu responsable :

1. Advenant un changement de salle, d'heure ou de date, par rapport à l'inscription originale et qui n'a pas été communiqué à la coordonnatrice des prix Opus;
2. Des informations non conformes inscrites dans le formulaire. Advenant un changement de titre, de soliste, de programme, etc., vous devez communiquer avec le Conseil québécois de la musique;
3. Si, en raison de circonstances exceptionnelles, un juge inscrit au concert est dans l'impossibilité d'y assister.

PRODUCTION DE L'ANNÉE - JEUNE PUBLIC

Formulaire d'inscription 2018-2019 - Merci d'écrire en **caractères d'imprimerie**

IDENTIFICATION DE LA PRODUCTION

PRODUCTION	
Ce libellé sera utilisé pour toutes les communications; veuillez le reporter en haut à droite de la page suivante	
TITRE :	
Public visé (âge) :	
Nom de(s) l'artiste(s) ou de l'organisme :	
Nom du compositeur(trice) :	
Principales œuvres au programme :	
(ex : Compositeur : œuvre)	

IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR

ORGANISME *			
*dans le cas d'une coproduction, veuillez inscrire le nom de tous les coproducteurs / dir. art.			
Nom de l'organisme (membre du CQM) :			
Directeur(trice) artistique :			
Adresse :			
Ville :		Code Postal :	
Téléphone :		Télocopieur :	
Adresse courriel :			
Personne responsable de l'inscription			
Nom :			
Titre professionnel :			
Téléphone :			
Adresse courriel :			

RÉSERVATION DES BILLETSVeuillez prévoir un maximum de **6 paires de billets** pour les juges Opus (OBLIGATOIRE).

Personne responsable de la réservation des billets (membre du CQM)	
Nom :	
Titre professionnel :	
Téléphone :	
Adresse courriel :	
Valeur marchande (\$) des billets de faveur :	

DATES DE(S) REPRÉSENTATION(S)			
Représentation - 1 - (Remplir uniquement cette section si le spectacle n'a qu'une seule représentation)	Jour (ex. : vendredi) :	Date (ex : 6 octobre) :	Heure (14 :00) :
Salle de spectacle :			
Adresse complète (adresse, ville, code postal) :			
Représentation - 2 -	Jour (ex. : vendredi) :	Date (ex : 6 octobre) :	Heure (14 :00) :
Salle de spectacle :			
Adresse complète (adresse, ville, code postal) :			
Représentation - 3 -	Jour (ex. : vendredi) :	Date (ex : 6 octobre) :	Heure (14 :00) :
Salle de spectacle :			
Adresse complète (adresse, ville, code postal) :			
Représentation - 4 -	Jour (ex. : vendredi) :	Date (ex : 6 octobre) :	Heure (14 :00) :
Salle de spectacle :			
Adresse complète (adresse, ville, code postal) :			

COMMUNICATIONS

Matériel promotionnel		
	OUI	NON
Des photos de cette production seront-elles prises ?		
Avez-vous des photos des artistes ?		
Cette production sera-t-il radiodiffusé et/ou télédiffusé?		
Comptez-vous faire une vidéo avec cette production?		
Y aura-t-il une affiche pour cette production?		
Un programme de cette production sera-t-il publié ?		
Avez-vous un dossier de presse pour cette production ?		
Avez-vous d'autres documents relatifs à cette production?		
Si oui, lesquels ?		
Personne pouvant fournir le matériel ci-haut mentionné		
Nom :		
Titre professionnel :		
Téléphone :		
Adresse courriel :		

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription doivent nous parvenir avec le formulaire rempli et signé, par courriel ou par la poste. Choisir le mode de paiement :

Par **PayPal**

Nous vous enverrons une facture PayPal par courriel au montant des frais d'inscription. Vous n'aurez qu'à suivre les liens inclus dans le courriel pour faire votre paiement en ligne par carte de crédit.

Par **chèque**

Veillez libeller votre chèque à l'ordre du Conseil québécois de la musique et le faire parvenir à l'adresse suivante avec le formulaire dûment complété : Les Prix Opus, Conseil québécois de la musique, 1908, rue Panet, bureau 302, Montréal (Québec), H2L 3A2

Signature : _____ **Date :** _____